

# BULLETIN D'INSCRIPTION

N° DOSSARD

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... @..... Tel : .....

Date de naissance : ..... Catégorie : ..... Sexe :  M  F

Club : ..... N° de licence FFA : .....

Joindre un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou la copie de la licence FFA

**Distance :**9 km  18 km  28 km **Droit d'engagement :** 7 €

Chèque à l'ordre « CDF Oyré »

**Bulletin à envoyer avant le 9 Mai 2018 à**

Roland Naveilhan

21 route de Saint Sauveur

86220 Oyré

CDFOyre@gmail.com - 05 49 02 67 82

Inscriptions possible le samedi 12 mai de 16h à 18h et le dimanche 13 à partir de 7h jusqu'à 8h 30 à l'espace loisir (près du stade).

En ligne sur [www.cdfoyre.info/Foulees/Courses](http://www.cdfoyre.info/Foulees/Courses)

**Règlement**

**Lieu de Départ et d'Arrivée :** Espace de loisirs (près du stade) Oyré 10 km au nord de Châtellerault (86).

**Dossards :** A retirer la veille de 16 h à 18 h et le jour de la course à partir de 7 h, à l'espace loisir (près du stade).

Clôture des inscriptions 45 minutes avant chaque courses.

**Chronométrage :** Chronométrage électronique par puce RFID fournie avec le dossard à remettre à la fin de la course.

**Inscriptions :** 28, 18 km & 9 km : 7 €.

**Récompenses :** Aux trois premiers de chaque parcours: Homme / Femme ainsi que un cadeau pour chaque participant

**Horaires à respecter :** Départ : 9 h 30 pour le 9 km et 18 km et 8 h 45 pour le 28 km

**Service Médical :** Assuré par l'ambulance de la Croix Rouge et le médecin

**Sécurité :** Responsabilité civile souscrite par les organisateurs auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement pour être autorisés à prendre le départ. Ils devront fournir une photocopie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Et par l'acceptation du présent règlement, ils s'engageront à ne pas entamer de poursuites contre les organisateurs en cas de défaillance due à leur état de santé.

**Des pisteurs en VTT munis de téléphone seront disséminés sur les parcours. Les accompagnateurs VELOS seront interdits sur les parcours.**

[www.cdfoyre.info/Foulees/Courses](http://www.cdfoyre.info/Foulees/Courses)